



ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Bretagne - Ile-et-Vilaine - Rennes - Le Rheu - Combourg
Formation Scolaire - Apprentissage - Formation Continue
Agroécologie - Agriculture - Paysage - Eau
Enseignement Général - Technologique
Agriculture Biologique - Environnement - Ecojardin

PROCEDURE AFFECTATION ET INSCRIPTION 1ère & Tale Générale

AFFECTATION

La famille adresse **un dossier de demande d'affectation** (changement d'établissement public) en 1ère ou terminale au lycée du vœu 1.

Vous devez ensuite retirer le dossier de demande d'affectation en 1ère générale.

OU

Vous devez ensuite retirer le dossier de demande d'affectation en terminale générale.

INSCRIPTION

La décision d'affectation sera notifiée aux familles par l'établissement.

En même temps, vous recevrez un dossier d'inscription.